

Fiabilisation du diagnostic de performance énergétique (DPE) : contribution de Coénove à ce chantier majeur pour massifier la rénovation énergétique.

Rendu opposable par la Loi Elan au 1^{er} janvier 2021, un vaste chantier de fiabilisation du diagnostic de performance énergétique (DPE) est en cours. Après une première phase de consultation lancée en fin d'année 2018, l'administration a lancé trois groupes thématiques pour sécuriser ce diagnostic afin de le fiabiliser et d'un faire véritablement la première marche du parcours de rénovation énergétique.

La réunion du 4 juin 2019 portant sur le format du DPE, à laquelle l'association Coénove était présente, a permis d'aborder plusieurs pistes d'évolution.

Retour sur les contributions de Coénove à la fiabilisation du DPE :

Étiquette énergie – vers plus de lisibilité

- L'affichage de valeurs de référence comme le niveau BBC rénovation, le niveau « passoire thermique », la moyenne du parc, le niveau de la construction neuve apparaît comme une voie de progrès dans la compréhension de l'étiquette, car la majorité des consommateurs ne peuvent apprécier isolément les valeurs de consommation en kWh, n'ayant pas de référence sur le sujet.
- La création d'une classe A+ permettrait de distinguer et de valoriser les futures constructions neuves au niveau passiv'haus qui constitueront une part du parc appelée à se développer dans les années à venir.
- L'affichage d'indicateurs de performances par éléments (bâti, chauffage, ECS, ventilation...) permettrait quant à elle au détenteur du DPE d'identifier les points faibles du logement, et ainsi de mieux comprendre les recommandations qui lui seront proposées.

Si l'affichage de ces nouvelles informations semble donc du plus grand intérêt, il sera nécessaire d'y apporter un soin particulier pour garder la lisibilité de l'étiquette ; la multiplication des informations pouvant également nuire à la bonne compréhension globale.

Étiquette Carbone – une refonte nécessaire

Si les pistes proposées (affichage obligatoire dans les annonces immobilières, nouveau format, ajout d'un élément de comparaison des émissions de CO₂) semblent aller dans le bon sens, Coénove appelle à une certaine parcimonie dans la multiplication de l'affichage d'informations.

A ce titre, l'affichage de références liées aux objectifs nationaux aux horizons 2030 et 2050 ne semble pas constituer un élément distinctif significatif et viendraient plus brouiller le message qu'autre chose.

Détail des consommations

La proposition de faire apparaître, dans un but pédagogique, l'impact du comportement d'usage sur les niveaux de consommations contribuerait vraisemblablement à améliorer la compréhension du DPE par ses détenteurs et ainsi à atténuer l'écart de perception entre les consommations réelles et celles évaluées par le DPE.

Si le double affichage en énergie primaire et en énergie finale peut apparaître pertinent, il serait en revanche **déraisonnable et source de litiges d'afficher les consommations en euros**. Outre le fait que le périmètre du DPE n'intégrera pas les usages spécifiques de l'électricité, la variabilité des prix des énergies conduirait à donner une information erronée du fait de la fluctuation du coût des énergies, d'autant plus au regard de la durée de validité du DPE actuellement établie à 10 ans

« Cette fiabilisation du diagnostic de performance énergétique est une vraie chance pour donner une photographie de l'existant et se mettre sur la trajectoire d'une rénovation énergétique vertueuse nous amenant au BBC Réno en 2050. De fait, la lisibilité et la pédagogie sont au cœur des enjeux de cette refonte du DPE pour une meilleure appropriation de la performance énergétique d'un logement ou bâtiment. Nous y serons vigilants. » conclut Bernard Aulagne, Président de Coénove.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels- tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

www.coenove.fr

Contacts presse – A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47
marionl.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
calamichel@gmail.com